RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 08911
Numéro SIREN : 832 336 796
Nom ou dénomination : WORKINGLAB SSB

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2018 sous le numéro de dépôt 81467

GREFFE
COMMERCE
30 JUIL. 2018
DEPOT N° 81467

Certifié conforme
par le gérant

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
« SSB »

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le 30 Avril 2018,

Les associés de la société **« SSB »**, au capital de 1 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE RCS N° 832 336 796, ont été régulièrement convoqués au siège social, 6 rue du midi 92200 NEUILLY SUR SEINE par le gérant, Monsieur BOUGON Patrice, conformément aux dispositions statutaires, en assemblée générale extraordinaire.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrice BOUGON présent et acceptant. Le président de l'assemblée constate que l'assemblée réunit la totalité des parts sociales et peut donc valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les statuts de la société,
- la feuille de présence de l'Assemblée,
- le rapport de la gérance,
- le texte des résolutions soumises à l'Assemblée.

Le président rappelle que les associés ont été convoqués en assemblée à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Résolutions mises aux voix

- Nomination de Madame Clarisse BOUGON aux fonctions de gérante

- Démission de Patrice BOUGON aux fonctions de gérant

- Accord des associés pour donner tout pouvoir au gérant d'effectuer les formalités afférentes aux décisions adoptées.

Monsieur le Président donne, aux membres de l'Assemblée, lecture du rapport de la gérance et toutes justifications sur les objets à l'ordre du jour.
Il déclare la discussion ouverte et répond aux demandes d'explication posées par les associés sur tel ou tel point de l'ordre du jour.
Après plusieurs échanges de vues, d'observations et d'explications, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président ouvre le scrutin sur les résolutions suivantes :

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre : dépôt N°81467 en date du 30/07/2018

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après lecture du rapport de la gérance décide de nommer aux fonctions de gérance :

Madame Clarisse BOUGON
Née à PARIS 16ème (75016), le 19/12/1987
De nationalité française
Demeurant : 20 rue A de Neuville 75017 PARIS
Célibataire

Qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et affirme n'être frappée d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Patrice BOUGON en sa qualité de gérant de la société, et ce à compter de ce jour.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au gérant, pour effectuer les formalités afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18H30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé par les associés, tous présents, après lecture.

GAI SA	**GAI GP SARL**	**GAI GP SARL**
Patrice BOUGON	**Clarisse BOUGON**	**Frédéric TARON**